



Paris, le 29 avril 2021

Succès de l'expérimentation d'utilisation de Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC)

En partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et Société Générale – FORGE, la Banque de France a réalisé avec succès le 28 avril une expérimentation d'utilisation de monnaie numérique de banque centrale (MNBC) à des fins de règlement de titres obligataires numériques émis par la BEI sur une blockchain.

L'expérimentation a consisté en la souscription par des investisseurs de ces obligations numériques émises par la BEI pour un montant total de 100 millions d'euros. Les règlements en espèces ont été représentés par de la MNBC émise sur la blockchain. D'un point de vue technologique, l'expérimentation a nécessité le développement et le déploiement de smart contracts sous des conditions sécurisées, afin que la Banque de France puisse émettre et contrôler la circulation des jetons de MNBC et que leur transfert se fasse simultanément en livraison contre paiement à la livraison des jetons de titres dans le portefeuille des investisseurs. L'ensemble des opérations a été mené en coopération avec les membres d'un syndicat bancaire composé de Goldman Sachs International, Santander et Société Générale.

Il s'agit de la troisième expérimentation réalisée dans le cadre du programme de travail sur la MNBC à des fins interbancaires ouvert par la Banque de France mi-2020. « *Nouvelle étape dans les réflexions sur les bénéfices que pourrait représenter une MNBC interbancaire dans le contexte de la digitalisation des paiements, cette expérimentation montre comment les banques centrales peuvent apporter leur actif de règlement, le plus sûr et le plus liquide, dans des procédures d'échanges innovantes sur les marchés financiers, garantissant ainsi une sécurité maximale pour les émetteurs et les investisseurs.* » explique Nathalie Aufauvre, Directrice Générale de la Stabilité Financière et des Opérations.

D'autres expérimentations seront réalisées par la Banque de France dans les prochains mois en coopération avec d'autres acteurs du marché, pour tester de nouveaux usages d'un euro numérique de banque centrale dans les règlements interbancaires. Les résultats de l'ensemble de ces expérimentations seront un élément important de la contribution de la Banque de France à la réflexion plus globale conduite par l'Eurosystème sur l'intérêt d'une MNBC.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous 

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00